

Compte-rendu du GT festivals du 4/10/2023, 14H

Etaient présent.e.s:

François Pouzadoux – Région AURA
Hervé Haggai – SFA CGT
Ubavka Zaric – DRAC AURA
Jérôme Laupies – SMA / Grand Bureau
François Bourcier - SNMS
Bernard Garnier - SYNAVI
Isabelle Combourieu – DRAC AURA
Marine Berthet – France Festivals / Profedim / FEVIS

Rappel de l'ordre du jour de la réunion :

Calendrier de travail pour l'année à venir avec des sujets à travailler :

- Construction d'un observatoire des festivals de la région,
- Retour sur les festivals de l'été
- Organisation des JO et impact sur les festivals
- Charte relative à l'éco-responsabilité des festivals

1- Point d'actualité

Marjorie Glas (COREPS) informe que le lundi 2 octobre, France Festivals a souhaité organiser un temps consacré aux festivals, dans le cadre de la journée FEVIS. L'étude du COREPS consacrée aux festivals a été présentées et mise en lien avec les chiffres de l'étude SoFest (documents en annexe du présent compte-rendu). Marc Drouet a répondu aux questions, ainsi que différents festivals (Woodstower, Cordes en balade, Biennale de la danse). Ce qui ressort principalement est : une fragilité financière des festivals due aux charges de sécurité et à l'inflation, une éco-responsabilité globalement mise en place, un public au rendez-vous. France Festivals va monter sa première antenne régionale en Auvergne-Rhône-Alpes.

Jérôme Laupies revient sur lef ait que beaucoup de demandes d'aide aux entreprises en difficulté atterrissent sur le bureau du CNM. Ces déficits ne sont pas forcément liés à un déficit de fréquentation, mais plutôt à l'augmentation des coûts (sécurité, augmentation des cachets artistiques...). La billetterie ne peut pas tout compenser. L'équilibre est fragile. Quand on est tout juste à l'équilibre lorsqu'on est complet, un grain de sable peut tout enrayer.

Marjorie Glas ajoute les difficultés rencontrées par les festivals en termes d'assurance face au changement climatique.



François Pouzadoux (Région) fait un point rapide sur les aides de la Région aux festivals de spectacle vivant : 3 926 000 euros de subvention ont été versés, soit une augmentation de plus d'1 million (le montant sur 2022 était de 2.087.650 €). Cette augmentation a permis de financer 118 festivals nouveaux. Le budget festival a été porté à 5 millions d'euros toutes disciplines confondues. Toute l'enveloppe a été utilisée.

Bernard Garnier (SYNAVII) signale la baisse importante de la subvention du festival Regards Croisés à Grenoble (dont il est aussi directeur). Cela met à mal la pérennité du festival mais aucune explication n'a été donnée.

Marine Berthet (France festivals / Profedim / FEVIS) demande à ce qu'un écrit sur les montants et le détail des festivals aidés soit transmis au COREPS.

François Pouzadoux (Région) répond qu'il s'agit d'une donnée publique, il est donc possible de le retrouver sur le site de la région dans les CR de commissions. Une validation sera à demander pour transmettre un tableau détaillé par festivals.

Marine Berthet (France festivals / Profedim / FEVIS) explique qu'il y a eu de bons retours sur le temps du 2 octobre consacré aux festivals. Il y a eu une cinquantaine de participants.

Marjorie Glas (COREPS) précise par ailleurs que plusieurs collectivités disent s'intéresser aux travaux du groupe : il s'agit du département de la Haute-Loire et de la ville de Saint-Etienne. Par ailleurs, Simon Meyer, DAC de la ville de Villeurbanne va sans doute prendre le relais de Stéphane Frioux. Pierre Tabardel de la ville de Valence était également présent sur la table-ronde consacrée aux festivals.

2- Construction d'un observatoire des festivals de la Région

Lors de la dernière réunion, il avait été question de mettre en place un observatoire des festivals de la région : pour poursuivre l'étude, dans l'objectif d'avoir plus de répondants, avec des questions à affiner.

Marine Berthet (France festivals / Profedim / FEVIS) propose de rediscuter de la critérisation des festivals. Il faudrait par ailleurs s'appuyer sur d'autres organisations, car il s'agit d'un travail très lourd.

Isabelle Combourieu (DRAC) appelle à continuer l'étude. L'enjeu est d'avoir plus de chiffres et de retravailler sur des questions plus ciblées (écologie, énergie, etc...)

François Pouzadoux (Région) renvoie vers l'étude CESER de 2017 /2018, qui pourrait être inspirante (https://ceser.auvergnerhonealpes.fr/upload/publication/pdf_rapport/20170321-un-soutien-des-festivals-pour-un-impact-d.pdf).

Jérôme Laupies (SMA / Grand Bureau) suggère d'essayer d'avoir plus de réponses en allant sur des rencontres professionnelles, des salons... Il faut également prévoir des temps de restitution pour montrer que tout cela est concret.

Ubavka Zaric (DRAC) pense que la question doit être : « qu'est-ce qu'on observe ». Il y a de grandes disparités territoriales, de taille des festivals : il faudra se poser la question de la catégorie pour



obtenir des chiffres pertinents. L'enquête actuelle confirme ce qu'on soupçonnait déjà. Maintenant, il faut savoir quelles sont nos cibles.

Isabelle Combourieu (DRAC) propose de ne travailler sur les festivals aidés.

Marjorie Glas (COREPS) explique que les réponses émanant de festivals peu professionnalisés ont aussi permis de guestionner la rémunération des artistes...

Ubavka Zaric (DRAC) propose de penser sur plusieurs entrées : Comment l'emploi s'organise à l'échelle des festivals ? Comment les festivals contribuent à l'attractivité des territoires ? Ou bien avec une entrée programmation (artistes confirmés / jeunes talents).

Marjorie Glas (COREPS) demande où pourraient s'imbriquer les questions budgétaires.

Ubavka Zaric (DRAC) propose que la question budgétaire croise celle de l'emploi.

François Pouzadoux (Région) considère que, vue la taille des festivals, ce n'est pas la même problématique qui se pose. Par exemple, sur les festivals de territoire, l'emploi n'est pas forcément la préoccupation (au-delà de l'emploi artistique). Il suggère par ailleurs d'envoyer le questionnaire aux festivals soutenus par la DRAC et la Région, mais aussi par les départements.

Isabelle Combourieu (DRAC) demande quelles sont les attentes des membres du COREPS.

Hervé Haggai (SFA-CGT) explique qu'il y a eu un mini-congrès au niveau de la CGT Spectacle le samedi précédent, il y a décelé la volonté d'établir un état des lieux pour mieux repérer les compagnies de la région. Cette envie dépasse la question des festivals.

François Bourcier (SNMS-CGT) analyse que les programmations se réduisent de plus en plus depuis le COVID et les festivals deviennent des points de rencontres et de crispation du coup. Il serait intéressant d'avoir des notions du ressenti des festivals. Les festivals travaillant à micro-échelles peuvent aussi donner des informations qui n'apparaissent pas dans les gros festivals. On observe actuellement une volonté de recentralisation alors qu'il y a la nécessité d'être plus éco-responsable et d'adopter des circuits courts. Le SNMS a une inquiétude sur la possibilité d'avoir des fenêtres de création de plus en plus restreintes.

Jérôme Laupies (SMA / Grand Bureau) explique que ce qui intéresse le SMA, c'est d'avoir une photographie des festivals, avec des modèles de plus en plus dur à tenir économiquement, afin de montrer la spécificité des festivals éventuellement pour un rééquilibrage au niveau des esthétiques.

Marine Berthet (France festivals / etc.) considère que l'objectif serait d'en savoir plus sur les autres festivals dans une dynamique d'inter-connaissance plus fine, afin de mieux produire, mieux diffuser, de travailler en coopération.

Isabelle Combourieu (DRAC) revient sur le plan Mieux produire mieux diffuser, qui est une démarche qui vise à augmenter le nombre de dates. Mieux produire mieux diffuser n'est pas un nouveau dispositif mais une nouvelle façon de penser les choses. Une photographie des festivals serait intéressante à envoyer aux lieux pérennes qui connaissent mal ce secteur.

Bernard Garnier (Synavi) explique que peu de festivals adhèrent au Synavi, mais il partage l'idée de l'interconnaissance entre lieux et festivals. Il existe des festivals qui se construisent sur quelques jours



dans une logique événementielle, et d'autres qui travaillent tout au long de l'année en lien avec les populations, le territoire...

3- Etat des lieux des festivals ayant eu lieu l'été

Jérôme Laupies (SMA) constate que, globalement, il y a eu une très bonne fréquentation, mais de difficultés ont été rencontrées avec les conditions climatiques, et les difficultés de financement.

Marine Berthet (France festivals) explique qu'une enquête flash a été menée par France Festivals qui fait état d'une bonne fréquentation, mais de budgets en difficultés. L'inquiétude est liée à l'inflation, à la hausse des coûts techniques, à l'importance des phénomènes climatiques, à la question des échanges avec les assurances, et aux difficultés à travailler avec des prestataires techniques.

François Bourcier (SNMS) considère qu'il n'y a aucun retour du public, mais plutôt une grande évolution dans les pratiques du public. Entre le pass sanitaire, le contexte post-covid et la perspective 2024, il fait l'hypothèse qu'une cristallisation s'est produite en 2023 qu'on ne reverra peut-être pas en 2024 car ce sera le bazar à cause des JO. Il faut poser sérieusement la question du climat et la dégradation complète des conditions des travail, les sacrifices de compagnies qui ne se font pas payer à tel point que ce n'est pas vivable. Une enquête sur les salaires et la professionnalisation donnerait une cartographie très intéressante.

4- Veille sur l'organisation des JO et leur impact sur les festivals

Il est proposé que le sujet soit abordé à toutes les réunions du groupe. La DRAC explique ne pas avoir d'informations supplémentaires à ce jour.

5- Charte relative à l'éco-responsabilité des festivals : Comment le groupe souhaite-t-il s'en emparer ?

Marjorie Glas (COREPS) pointe l'évolution de la législation qui va peser sur les festivals : loi sur la vaisselle réutilisable, évolution des conditions de travail fin des groupes électrogènes, alerte pollution, interdiction des événements en cas de canicule etc. sont autant de sujets qui sont déjà d'actualité. ... Comment le groupe s'en empare-t-il ?

François Bourcier (SNMS) considère que la santé au travail est un bon angle, car un procès est en cours sur des cas d'artistes qui s'évanouissent. Il faut vraiment se poser la question car cela est très impactant au niveau économique. On ne peut pas évacuer cette question.

Ubavka Zaric (DRAC) ajoute que la circulation des publics est aussi un vrai sujet d'éco-responsabilité.

Jérôme Laupies (SMA) explique qu'il existe des groupes de travail là-dessus, avec des échanges de bonnes pratiques, de la mutualisation, des appuis conseils. Le secteur a besoin d'accompagnement cas ce sont des coûts supplémentaires (tri déchets, prévention, etc.). Le risque est que les difficultés budgétaires actuelles fassent revenir en arrière des festivals qui étaient vertueux.



Marjorie Glas (COREPS) suggère que l'endroit du COREPS permet d'ouvrir le dialogue avec les pouvoir publics, en travaillant à bon accompagnement des structures par les pouvoirs publics.

Marine Berthet (France festivals) explique qu'il y a déjà pas mal de formations sur le sujet. Mais le secteur a besoin d'interconnaissance, d'un partage entre réseaux. Il faudrait trouver une boîte à outils à mettre à disposition en rassemblant les réseaux. Il existe beaucoup de ressources mais il n'est pas si simple de s'en saisir.

Marjorie Glas (COREPS) explique qu'on peut faire un drive avec toutes les ressources, mais une interpellation du politique sur ces sujets est aussi importante, afin d'anticiper les évolutions législatives à venir.

6- Calendrier de travail

Prochaine réunion le **14 novembre après-midi au Rize** (dans la foulée de la plénière) : un sous-groupe se propose de travailler sur une version affinée du questionnaire (sont pour l'instant mobilisés : Marine Berthet, Hervé Haggai, Jérôme Laupies, François Bourcier, Isabelle Combourieu sous réserve, François Pouzadoux sous réserve). Un framadate permettra de voir qui peut s'ajouter à la liste.

La réunion suivante (courant décembre) sera consacrée à l'éco-responsabilité.

Il est décidé qu'un tour d'actualité est maintenu pour toutes les réunions.